

mourir entre les bras de Jesus et de Marie, priez pour moi maintenant et à l'heure de ma mort.

Imprimatur Marianopoli Nov. 6, 1878.

† Edwardus Car.  
Epis Marianopolitanensis.

Que les âmes des fidèles trépaassés, par la miséricorde de Dieu reposent en paix.

Trois Avés Maria, pour les intentions recommandées dans "La Voix."

#### AVANTAGES.

Une messe est dite tous les mois pour les membres, pour leur obtenir la grâce d'une bonne mort, et les autres grâces qu'ils désirent.

Un prêtre au moins, en disant la sainte messe tous les matins, demande les faveurs ci dessus.

Tous les membres ont part dans les bonnes œuvres, faites et conversions obtenues par d'autres.

Une messe est dite dans le mois de Janvier pour tous les membres qui meurent pendant l'année.

"La Voix" nous procure de bonnes et de salutaires lectures.

#### AUTRES PRIVILEGES.

On chante deux grandes messes une pour les vivants, le deuxième mercredi du mois de mai, l'autre pour les morts, le deuxième mercredi du mois de novembre, les deux pendant vingt-cinq ans pour tous ceux qui font une offrande à Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, dans le but de le secourir dans ses difficultés présentes. On chante encore une grande messe tous les mois en honneur du grand Saint Joseph, aussi longtemps que cette offrande est requise. Ces messes sont chantées à la cathédrale à sept heures du matin. Tous sont invités.

Cette offrande peut être donnée au Rev. J. Brown, éditeur de "La Voix."

On peut faire cette offrande une fois pour tout, ou une moindre somme peut être offerte une fois par an, à son choix, mais il est préférable de la faire une fois par an, puisqu'une indulgence de quarante jours est accordée pour chaque bonne œuvre qui se fera pour le rétablissement de l'Evêché. Sans doute plusieurs durant vingt-cinq ans, obtiendront une mort heureuse, et profiteront des messes pour les morts, en contribuant à cette bonne œuvre.

Tous peuvent prendre part à cette bonne œuvre et personne doit y être étranger.